

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

ARRÊTÉ

fixant la composition de la Commission Départementale de l'Emploi, de l'Insertion ainsi que la composition de ses formations spécialisées

Le Préfet d'Eure et Loir Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite.

Vu le code du travail et notamment ses articles R. 5112-11 à R. 5112-18 relatifs à la composition de la Commission Départementale de l'Emploi et de l'Insertion (CoDEI), du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE), de la Commission Départementale de l'Emploi (CoDE);

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R. 133-1 à R. 133-15

Vu le décret N° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif, notamment, à l'organisation et aux missions des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Considérant les courriers de la Direccte des 10 juin et 20 juillet 2020 demandant, aux organisations constituant les différents collèges de la commission susvisée, de procéder à la désignation de leur représentants;

Considérant l'absence de réponse de la CFTC dans les délais impartis ;

Considérant la nécessité de procéder à l'installation de la Commission susvisée, dont la consultation constitue un préalable à certaines décisions administratives ou à certains conventionnements de l'Etat;

Considérant que l'organisation CFTC ne perd pas la capacité de désigner son représentant à tout moment, dans le cadre de la durée de la mandature fixée par le présent arrêté;

Vu la désignation du représentant suppléant de l'union départementale de la CFDT des syndicats d'Eure et Loir par courrier du 23 décembre 2021,

Vu la désignation des nouveaux représentants du Conseil Départemental et du Conseil Régional suite aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021,

Vu la désignation des nouveaux représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le 31 janvier 2022 suite aux élections des Chambres Consulaires,

Vu la désignation des nouveaux représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure et Loir lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2022 suite aux élections des Chambres Consulaires,

Vu la désignation des nouveaux représentants du Groupement des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (GSIAE) lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2022,

Vu la désignation du nouveau représentant suppléant de la Fédération des Acteurs de la Solidarité lors du Conseil d'Administration du 23 septembre 2022,

Sur proposition du directeur de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir ;

ARRÊTE

Article 1er :

I - LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION, présidée par Madame Le Préfet ou son représentant comprend 6 collèges composés comme suit :

I - LES REPRESENTANTS DE L'ETAT

- Le Directeur départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant,
- Le Directeur régional de Pôle Emploi ou son représentant,
- Le Directeur départemental des finances publiques ou son représentant

II - LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Représentants du Conseil Régional

Titulaire

Madame Sylvie BOENS

Suppléant

Madame Estelle COCHARD

- Représentants du Conseil Départemental

Titulaire

Monsieur Bertrand MASSOT

Suppléant

Madame Evelyne LEFEBVRE

- Représentants des Communes

Titulaire

Monsieur Mickaël TACHAT

Suppléant

Monsieur Alain BELLAMY

III - LES REPRESENTANTS DES CHAMBRES CONSULAIRES

- Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Brigitte MILOJEVITCH Chantal MAUD'HUIT

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Madame Stéphanie FROGER Monsieur Fabien GALLOU

- Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Madame Soline LAGNEAU Monsieur Jean Michel GOUACHE

IV - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS

- MEDEF

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Monsieur Alexandre PENNAZIO Madame Sophie PUJALTE-PAYRE

- UIMM

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Madame Nathalie RODERIGUE Madame Gisèle FILLON

- U2P

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Madame Cécile MELAINE Monsieur Bernard MOUNE

- FDSEA

Titulaire Suppléant

Monsieur Pierre Pelletier Monsieur Pascal LAYA

- CPME

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Monsieur Laurent FONTENAS Monsieur Philippe BRUNEL

V - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

- CGT

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Mme GOHIER Sylvie Mr MILLET Christophe

- CFDT

Titulaire

Monsieur Eric FRAIPONT

Suppléant

Madame Christine LE MOAL

- **FO**

Titulaire

Monsieur Pierre GIGOU

Suppléant

Monsieur Eric JARRY

- CFTC

Titulaire

Suppléant

- CFE-CGC

Titulaire

Madame Marie YASTCHENKOFF

Suppléant

Monsieur Dominique CHOLLET

VI - <u>LES PERSONNES QUALIFIEES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI. DE L'INSERTION ET DE LA CREATION D'ENTREPRISE</u>

- Initiative Eure et Loir

Titulaire

Monsieur Emmanuel PARAGOT

Suppléant

Monsieur Olivier PETRUS

Au sein de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion sont instituées deux formations spécialisées compétentes respectivement dans le domaine de l'emploi et dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.

II - LA FORMATION COMPÉTENTE DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI, présidée par Madame la Préfète ou son représentant est composée comme suit:

1 - LES REPRESENTANTS DE L'ETAT

- Deux représentants de la direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
- Le Directeur départemental des territoires ou son représentant,
- Le Directeur régional de Pôle Emploi ou son représentant

2 LES REPRESENTANTS DES <u>ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET</u> INTERPROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS

- MEDEF

Titulaire

Monsieur Alexandre PENNAZIO

Suppléant

Madame Sophie PUJALTE-PAYRE

- FDSEA

<u>Titulaire</u> Suppléant

Monsieur Pierre Pelletier Monsieur Pascal LAYA

- UIMM

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Madame Nathalie RODERIGUE

Madame Gisèle FILLON

- U2P

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Madame Cécile MELAINE Monsieur Bernard MOUNE

- CPME

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Monsieur Laurent FONTENAS Monsieur Philippe BRUNEL

3 - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

- CGT

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Mr DE COCK Pascal

Mr José Luis Jimenez

- CFDT

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Monsieur Eric FRAIPONT Madame Christine LE MOAL

- **FO**

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

Monsieur Pierre GIGOU Monsieur Eric JARRY

- CFTC

<u>Titulaire</u> <u>Suppléant</u>

- CFE-CGC

Titulaire Suppléant

Madame Marie YASTCHENKOFF Monsieur Dominique CHOLLET

III - LA FORMATION COMPÉTENTE EN MATIÈRE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE intitulée "conseil départemental de l'insertion par l'activité économique", présidée par Madame la préfète ou son représentant est composée comme suit :

1 - LES REPRESENTANTS DE L'ETAT

- Le Directeur départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations ou son représentant,
- Le Directeur régional des services pénitentiaires, ou son représentant,
- Le Directeur régional de Pôle Emploi, ou son représentant.

2 - LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Représentants du Conseil Régional

Titulaire

Madame Sylviane BOENS

Suppléant

Madame Estelle COCHARD

- Représentants du Conseil Départemental

Titulaire

Monsieur Bertrand MASSOT

Suppléant

Madame Evelyne LEFEBVRE

- Représentants des Communes

Titulaire

Monsieur Mickaël TACHAT

Suppléant

Monsieur Alain BELLAMY

3 - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS

- MEDEF

Titulaire

Monsieur Alexandre PENNAZIO

Suppléant

Madame Sophie PUJALTE-PAYRE

- FDSEA

Titulaire

Monsieur Pierre PELLETIER

Suppléant

Monsieur Pascal LAYA

- CPME

Titulaire

Monsieur Laurent FONTENAS

Suppléant

Monsieur Philippe BRUNEL

4 - LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

- CGT

Titulaire

Mr VINSOT Bernard

Suppléant

Mr LAMY Patrick

- CFDT

Titulaire

Monsieur Eric FRAIPONT

Suppléant

Madame Christine LE MOAL

- FO

Titulaire

Monsieur Pierre GIGOU

Suppléant

Monsieur Eric JARRY

5 - LES REPRESENTANTS DU SECTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

- FEI

Titulaire

Monsieur Marc DAGUENET

Suppléant

Madame Laurence EDMEADS

- CNLRQ

Titulaire

Monsieur Bernard MONGUILLON

Suppléant

Madame Cathy CHENU

- COORACE

Titulaire

Madame Carine LELOUREC

Suppléant

Madame Latifa BELAHOUARI

- GROUPEMENT SIAE 28

Titulaire

Madame Michèle LASNE

Suppléant

Madame Annabel CHALIER

- FAS Centre Val de Loire

Titulaire

Monsieur Thierry MARTINEZ

Suppléant

Séverine DEMOUSTIER

ARTICLE 2

Le mandat des membres des commissions instituées à l'article 1 du présent arrêté est fixé, à compter du 29 septembre 2020, à trois ans renouvelable.

ARTICLE 3

L'arrêté du 29 septembre 2020 et l'arrêté modificatif du 30 septembre 2021, fixant la composition de la Commission Départementale de l'Emploi, de l'Insertion ainsi que la composition de ses formations spécialisées, sont abrogés.

ARTICLE 4

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Chartres, le

2 5 JAN. 2023

Madame Le Préfet,

Francisco ULIMAN